tribution d'eau. Comptes et budgets de la fabrique de l'église. Fête nationale du 14 juillet. Communications diverses.

Fausse nouvelle. — Le *Journal de Roubaix*, faisait hier un long filet sur un faux bruit qui aurait couru à Croix sur un nouveau crime commis au bois de la Fontaine. Il s'agissait tout simplement de l'arrestation d'un jeune homme de 18 ans, nommé Léon Robert qui se trouve en état de vagabondage. Il a été dirigé sur la prison de Lille.

L'affaire de mœurs. — Le nommé Mercier dont nous avons annoncé l'arrestation hier a été dirigé sur Lille. Il a fait des aveux complets qui permettent d'établir que depuis plus d'un an, il abusait de la petite fille dont nous tairons le nom par déférence pour la famille. La pauvre enfant était terrifiée au point qu'elle subissait toutes les fantaisies de cette brute.

— *Un persécuté.* — Un ancien sous-officier du 2e étranger, décoré de la médaille militaire, demeure chez la veuve Desrumeaux, rue de Lille. Depuis plusieurs jours, le pauvre homme s'enferme dans sa chambre, fait du bruit et se croit menacé de mort par des ennemis imaginaires. Ses voisins, inquiétés par l'attitude de ce malheureux ont prévenu M. Séguin, commissaire de police, qui lui a rendu visite et l'a fait admettre à l'hôpital.

— *Erratum.* — Une erreur de composition nous rend notre dernier alinéa absolument incompréhensible. Voici ce que nous avons écrit :

« Il est plus que probable que si la procession de Croix avait été de nature à produire des bagarres comme celles de dimanche dernier à Roubaix, le citoyen Florimond Desbarbieux, n'eût pas hésité à faire sentir au curé de St-Pierre, que le mieux qu'il aurait à faire en pareille occurence, serait de rester en son bercail avec ses pascales brebis »

WATTRELOS. — *Une manifestation sympathique.* — Un grand nombre de nos amis de Wattrelos sont allés faire dimanche une démonstration sympathique aux jeunes époux Vercleven. Nous avons raconté comment notre ami qui depuis plusieurs années était en butte aux persécutions policières inaugurées contre lui par le trop célèbre Lescouffe, avait également pu arriver à y soustraire celle qui est aujourd'hui sa femme.

Notre ami Henri Reimbaut, conseiller municipal socialiste, a offert aux époux Vercleven un magnifique bouquet au nom des socialistes Wattrelosiens en hommage du dévouement et de la fidélité inébranlable qu'ils ont montré au Parti ouvrier. Voici le petit discours qu'il prononça :

Citoyen et citoyenne,

Si aujourd'hui vous nous voyez réunis aussi nombreux, ce n'est pas uniquement pour célébrer votre mariage, c'est aussi, et surtout pour saluer l'homme qui exilé, traqué, affamé, endurant les plus dures souffrances, redressa la tête quand ses ennemis croyaient l'avoir courbée. C'est ce civisme que nous acclamons.

C'est aussi la femme qui sut vous donner aux heures de découragement, cette force qui a fait de vous un martyr de la démocratie wattrelosienne. Honneur à elle.

Mais de toutes les infamies dont vous fûtes victime, citoyen Vercleven, la plus lâche fut celle qui frappait une femme pour vous atteindre. En ce faisant ils espéraient, ces braves... faire de vous un réfractaire, ou plus tard un déserteur.

Mais il était dit qu'il n'en serait pas ainsi. Le lundi 1er juin 1896, au lieu de chaînes vous eûtes, citoyenne Devaux, une bague... un mari digne de vous.

Comme marque de sympathie et de reconnaissance, et en réponse à vos persécuteurs, le Parti ouvrier et ceux qui vous entourent vous offrent ce bouquet. Puisse-t-il incarner nos sentiments.

Le citoyen Vercleven, dont le domicile est justement situé en face de la gendarmerie, a répondu en quelques paroles émues, et chacun à Wattrelos commentait à nouveau et de façon sévère, les odieux procédés employés contre ces jeunes gens en particulier et contre tous les socialistes en général.

TOURCOING

Les explications de l'« Avenir »

Le journal de M. Dron est sorti quelque peu de son mutisme habituel pour apprécier à sa manière la manifestation de dimanche.

Notre pauvre confrère n'osant blâmer ouvertement l'attitude anticléricale de nos amis se contente de donner quelques explications qui, malheureusement pour lui, sont tout à fait contradictoires.

Les gens du *Journal de Roubaix*, dit-il, se demandaient anxieusement ce qu'il adviendrait si l'on venait à tomber sous la coupe des collectivistes.

Voilà au moins une déclaration franche et que nous enregistrons volontiers. Ainsi c'est entendu, les cléricaux redoutent par dessus tout l'avènement du socialisme. C'est l'*Avenir* qui le déclare.

Plus loin, notre confrère opportuniste devient moins précis.

Les cléricaux, dit-il, auraient tort de se plaindre du petit désagrément qui leur a été causé dimanche, en toute occasion ils ne se sont montrés favorables à la propagande socialiste.

Quelle trouvaille ! Le *Journal de Roubaix* faisant de la propagande socialiste ! Les catholiques préparaient le triomphe de ceux qu'ils considèrent comme leurs pires ennemis !

Ah non! vraiment, nous n'aurons pas la cruauté d'insister davantage, mieux vaut laisser aux lecteurs de l'« Avenir » le soin de comprendre pareilles fumisteries.

D'un autre côté, dit le journal de M. Dron, si les collectivistes et le Delphin Dumortier n'ont trouvé que ce moyen de se réhabiliter aux yeux des républicains de leurs tripatouillages avec les « blancs », eh bien, nous pensons qu'ils en seront pour leurs frais.

Ouf ! Voilà la grande phrase lancée et ici nous comprenons mieux l'*Avenir*.

Comme cela est habile mais aussi comme cela dénote clairement le dépit chez un confrère qui voit à regret la situation se dessiner d'une façon de plus en plus nette et qui voit s'écrouler une à une les combinaisons les plus machiavéliques de ses amis.

En effet les opportunistes seraient bien malvenus, après la manifestation de dimanche à venir rééditer la fausse accusation lancée contre les socialistes la veille du scrutin de ballotage.

Barrois et Delphin-Dumortier se donnent la main, disait M. Dron, dans un placard inepte pendant que notre ami protestait par affiches contre une manœuvre uniquement destinée à donner le change aux électeurs et à marquer l'entente conclue entre opportunistes et cléricafards.

Que nous sommes déjà loin de l'époque où des naïfs crurent à la calomnie savamment distillée par les amis de M. Dron et comme les faits parlent hautement pour nous !

N'en déplaise à « l'Avenir » nous montrerons souvent encore ce que nous sommes et nous finirons bien par faire comprendre aux électeurs que l'anticléricalisme des amis de M. Dron ne vaut pas celui des socialistes et libres-penseurs, qui, du moins ceux-là ont le courage de manifester leurs opinions.

Et s'il est des gens qui ont besoin de se réhabiliter quelque peu aux yeux des républicains, qu'on n'aille pas les chercher parmi les hommes dont les actes sont conformes à leurs déclarations et à leurs principes. On peut trop bien les distinguer chez ces néo-républicains qu'en trompant les électeurs par les déclarations progressistes et anticléricales sont parvenus à mettre pour quatre ans encore les pouvoirs municipaux entre les mains d'une majorité bourgeoise et réactionnaire.

Et M. Dron est de ceux-là.

Réponse à la [illegible]

La céleste [illegible] daigne s'occuper de mon humble personne.

Un H. D. quelconque [illegible] mettre H. T. se démonte...

Qu'est-ce [illegible] citoyen Hesch [illegible] der ?

Ce jeune homme qui prétend faire [illegible] à Tourcoing et renverser tout ce que nous avons de plus sacré, n'était pas français il y a un an. Il l'est maintenant et par surprise.

Par surprise ! le mot est charmant et digne d'un de ces rédacteurs si forts en droit de la feuille des jésuites.

Eh bien non, messieurs de la « Croix », vous n'y êtes pas encore et j'ai le regret de dire que vous ne connaissez pas le premier mot de l'art. 8 de la Convention dont vous parlez.

Mais puisque vous me demandez une réponse je veux mieux préciser encore.

A l'âge de 21 ans, j'habitais en France, et non à Chicago, où je me suis rendu deux ans après, c'est à dire en 1893.

Je suis né en France et n'ai jamais cessé d'être français.

Cela vous suffit-il, messieurs, ou vous faut-il de plus amples renseignements.

En ce cas évitez donc la peine de faire d'autres recherches et [illegible] votre H. T., pardon H. D. de venir me voir, il aurait peut-être l'occasion [illegible] qu'il fait gratuitement [illegible] d'autres sans jamais [illegible] trouvé dans la nécessité de le faire pour moi [illegible] comme vous [illegible] un naturalisé.

[illegible]

LES GRÈVES

Les grévistes de la maison Lorthiois ont eu une entrevue avec leur patron hier matin vers 11 heures.

M. Lorthiois a refusé de donner satisfaction à ses ouvriers. [illegible] plus d'un an [illegible] les salaires [illegible] vent supplier à leur besogne.

De leur côté les grévistes n'en sont pas moins fermement décidés à poursuivre [illegible] la grève à outrance [illegible] que les ouvriers en tapis qui pour la plupart sont syndiqués verseront chaque semaine un franc pour leurs camarades en grève.

Nous n'attendons [illegible] des ouvriers en tapis qui à différentes reprises déjà et dans d'autres [illegible] faire preuve de générosité [illegible]

Il est bien entendu que ces [illegible] seront pas prélevées sur la caisse du syndicat.

Nous reviendrons demain sur les conséquences que cette grève peut avoir pour l'intéressante corporation des ouvriers en tapis.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Tourcoing se réunira vendredi soir à 8 heures.

On nous assure que plusieurs conseillers républicains vont proposer d'interdire les processions afin d'éviter les troubles qui ne pourraient manquer de se produire.

La discussion ne manquera pas d'être intéressante, aussi il y aura foule vendredi soir.

Concerts publics d'été

La Musique municipale et l'Orphéon Tourquennois exécuteront sur la Grande-Place, jeudi prochain, à 8 heures 1/2 du soir les morceaux suivants :

La musique municipale : Allegro militaire, Gourlio, marche héroïque du Bateau Mascarade air de ballet. Sur les bords de l'Isère Valse.

L'Orphéon Tourquennois : Les frères d'Arras chœur, XX. Gaule et France Saintis.

L'eau et les épidémies

Les médecins et les hygiénistes sont tout d'accord pour reconnaître le rôle énorme que joue dans la production des épidémies, l'usage d'une eau de mauvaise qualité. C'est pourquoi, si vous n'êtes pas sûr de la bonne qualité de l'eau servant à votre boisson avez recours aux eaux minérales et en particulier à l'eau de St-Galmier, dont l'éloge n'est plus à faire.

LILLE

LA RÉCEPTION de la Fanfare de Fives-Lille

La fanfare de Fives-Lille est arrivée hier soir dans notre ville, retour de Choisy-le-Roi où elle a remporté les succès dont nous avons parlé hier.

A la gare

La réception qui lui a été faite par notre population a été superbe. Dès sept heures des groupes nombreux se dirigeaient vers la gare, allant au devant des triomphateurs. A [illegible] 1/2 le train venant de Paris entre en gare.

La Fanfare de Fives-Lille est reçue sur le quai par les délégations des sociétés musicales de Lille et par plusieurs personnes amies qui offrent aux vainqueurs un grand nombre de bouquets.

Le Président et la société des anciens élèves de la rue du Long Pot, M. Lemaire.

Parmi les autres couronnes qui sont offertes à la fanfare Fives-Lille, nous remarquons celle de la *Musique du Centre*, celle de l'*Association fraternelle des Ouvriers et Employés du chemin de fer*, celle de l'harmonie l'*Union de Fives*, toutes trois en lauriers dorés, et la palme offerte par l'*Union du Nord*, de Moulins-Lille.

M. Rohart, au nom de la Fanfare de Fives-Lille, remercie en termes émus tous ceux qui sont venus apporter à la Société le témoignage de leur admiration et de leur touchante sympathie.

Le cortège

A 8 h. 1/4 le cortège se forme sur la place de la gare, qui est noire de monde. Un groupe de cavaliers marchent en tête, suivis par la *Société de gymnastique de Fives-St-Maurice*. Puis viennent enfin les vainqueurs de Choisy-le-Roi, chargés de fleurs et de couronnes que précède l'Harmonie l'*Union de Fives* [illegible] vient offrir le premier, au nom de la Société, une superbe palme dorée à la Fanfare de Fives-Lille, dont M. Rohart est le dévoué président.

M. Rohart remercie vivement la société des Anciens Élèves de la rue du Long Pot [illegible] dont la Fanfare est l'objet.

[illegible] présente ses meilleures félicitations [illegible] la fanfare [illegible]

[illegible] la rue Faidherbe la foule est [illegible]

[illegible] applaudit à tout rompre la fanfare de Fives-Lille qui joue les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

Des oriflammes et des drapeaux flottent à la façade de plusieurs maisons.

Sur la Grand'Place l'affluence est énorme, et quand le cortège arrive sur la place Rihour, la circulation devient absolument impossible tellement la cohue est énorme, [illegible] ne cesse d'acclamer les vainqueurs.

A l'Hôtel-de-Ville

Dans la grande salle du conseil, le maire de Lille, les citoyens Dupied, Grenguières, Dehoucq, adjoint, Poniet, Clément, Berget, Gonain, conseillers attendaient les vaillants musiciens.

Le maire, au nom de la ville de Lille remercie la fanfare de Fives du splendide succès qu'elle vient d'obtenir.

Nous sommes fiers, Messieurs, dit-il, de vous recevoir à la mairie et de pouvoir vous féliciter. La nouvelle administration municipale n'oubliera pas les quartiers de Fives et St-Maurice, jusqu'à présent par trop délaissés ; nous nous rappellerons que Fives a contribué pour sa bonne part à notre élection.

Des bravos répétés accueillent les paroles du citoyen Delory.

M. Rohart, président de la Société, remercie le Maire des paroles qu'il a prononcées et demande que la nouvelle municipalité veuille bien accorder des subventions aux sociétés musicales.

Nous ne pouvons pas promettre des subventions, lui répond le Maire. Mais nous demandons aux sociétés ouvrières de nous aider lorsque nous demanderons leur concours et de notre côté nous les aiderons lorsqu'il le faudra.

Le chef de la fanfare, M. Hennebelle, adresse aussi à son tour la Municipalité. Puis le citoyen Poulet, conseiller de Fives, prononce l'allocution suivante :

Citoyens Musiciens de Fives,

Je suis heureux tant comme conseiller municipal que comme habitant et commerçant de Fives de venir aujourd'hui vous faire toutes mes félicitations pour les succès que vous venez d'obtenir au concours musical de Choisy-le-Roi. J'espère dans l'avenir que vous n'en resterez pas là et que de nouveaux lauriers viendront bientôt couronner vos efforts.

Et j'espère que dans l'avenir, notre administration municipale votera à toutes les sociétés musicales de notre ville une petite subvention pour permettre à notre classe si laborieuse de Fives-St-Maurice de pouvoir écouter dans des concerts gratuits les vaillants musiciens de la fanfare de Fives qui viennent de remporter une éclatante victoire.

Ces concerts gratuits attireront beaucoup de monde et contribueront certainement au développement de l'art musical et du bien-être dans ces faubourgs si déshérités de Fives-St-Maurice et une amélioration pour le commerce local.

Je lève mon verre à la santé de tous les vaillants membres de la Fanfare de Fives et à sa prospérité. Vive la République !

Cette allocution est aussi très applaudie.

A Fives

A la sortie de l'Hôtel de Ville, le cortège se reforme et suit la rue Jean-Roisin, la rue Nationale, la Grand Place, la rue des Manneliers, Faidherbe la place de la Gare, la rue de Tournai, la Porte de Tournai, et arrive à Fives par la rue Pierre Legrand.

L'entrée de la fanfare a été vraiment superbe. Une foule énorme se presse sur tout le parcours. A toutes les fenêtres on allume des feux de bengale multicolores. Les maisons sont décorées de drapeaux et de guirlandes de lanternes vénitiennes. Au milieu de la rue Pierre-Legrand se dresse un arc de triomphe monumental brillamment illuminé.

De toutes parts les acclamations retentissent. Les diverses sociétés arrivent à la propriété Casse, et sont introduits auprès de Mme Casse. Mme Casse offre aux musiciens les vins d'honneur. Dans le jardin est tiré un feu d'artifice. L'*Harmonie* joue la *Marseillaise*.

A l'Orphéon

En sortant de chez Mme Casse, la Fanfare se dirige vers l'*Orphéon*, rue Pierre Legrand. Dans la grande salle, sur une estrade sont placés un grand nombre de couronnes et des palmes et les couronnes gagnées par la *fanfare de Fives* à Choisy-le-Roi.

Parmi les couronnes et les palmes nous avons remarqué celles offertes par la Société des fêtes populaires de Fives-Saint-Maurice, le Club des Vingt, l'Harmonie les Enfants de Gutemberg, la société de gymnastique de Fives, etc., etc.

Plusieurs discours sont encore prononcés, des vivats sont chantés par les sociétés présentes et la soirée se termina au milieu de la plus franche gaieté.

Fausse alerte

Hier soir, vers 9 heures, un jeune garçon passant rue Esquermoise, devant l'hôtel Vauban, ayant cru voir un homme escalader le balcon de cet hôtel, se mit à crier : « Au voleur ! »

Immédiatement la foule s'assemble, on court chercher la police et deux agents visitent la maison de fond en comble mais ne trouvèrent rien.

Cette fausse alerte a causé néanmoins une vive émotion dans le quartier.

Coups et blessures

Le sieur Edouard Rousseau, âgé de 42 ans, demeurant boulevard de Lorraine, 17, est en très mauvais terme avec la cabaretière sa propriétaire.

Or, hier soir, cette dernière monta chez lui l'injuria, et le frappa à la tête avec une cannette. Rousseau riposta par des coups de poings.

Les deux adversaires allèrent se plaindre au commissaire de service à la permanence, qui leur dressa procès verbal pour coups réciproques.

Conseil des Prud'hommes

Hier à 7 heures du soir, le citoyen Werquin, adjoint au Maire de Lille, délégué par le Préfet du Nord, a procédé à l'installation au Conseil des Prud'hommes du citoyen Dupied, élu président et de M. Drieux élu vice président.

Vol

Hier, vers dix heures du soir, M. Pierre Pommier, âgé de 53 ans, marchand des quatre-saisons, en rentrant à son domicile, rue des Vieux-Murs, 24, s'aperçut que pendant son absence on s'était introduit chez lui et qu'on y avait volé un vase de nuit et une montre en cuivre.

La police a ouvert une enquête.

Tentative d'escroquerie

La police de sûreté recherche activement un individu d'origine belge, inculpé de tentative d'escroquerie.

Cet individu se présentait il y a quelques jours chez M. Christy négociant en mécaniques, rue Faidherbe, 44, et faisait une commande de marchandises d'une centaine de francs, se disant envoyé par la maison Boutry de Lannoy.

Pris de soupçons, M. Christy refusa de faire la livraison immédiatement et dit qu'il expédierait directement la commande. Il écrivit alors à la maison Bouteny et apprit qu'il avait été victime d'une tentative d'escroquerie.

Il porta plainte au commissaire de police du 2e arrondissement et donna le signalement de l'escroc.

Les rentes du travailleur

M. Edmond Steenbrugge, âgé de 51 ans, ouvrier chez M. Bériot, fabricant de chicorée, demeurant rue de Trévise vers 8 heures du matin a eu un doigt de la main droite écrasé, en voulant dégager son moulin qui était engorgé, pendant que le cylindre était en marche.

Le blessé après avoir reçu les soins du docteur Boutry a pu regagner son domicile. Il subira une incapacité de travail de un mois environ.

Un agent mordu par un chien enragé

Hier matin, M. Dubar, épicier, demeurant rue Tournemine, 41, à Fives, ayant constaté chez son chien des symptômes de rage, prévint un vétérinaire qui, après avoir examiné l'animal crut devoir informer la police.

Vers midi et demi l'agent Martin vint pour faire abattre l'animal. S'étant trop approché le chien se jeta sur lui et le mordit à la main gauche.

L'agent Martin a été envoyé à l'Institut Pasteur.

Le chien a été abattu.

Commencement d'incendie

Lundi, vers 6 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Mourmant, marchand de couleurs, rue des Prêtres, 26. Le feu qui avait éclaté dans la cour a pu heureusement être éteint aussitôt à l'aide de quelques seaux d'eau.

Les dégâts sont insignifiants.

Faculté des sciences de Lille

Les candidats au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles sont informés que la prochaine session d'examen s'ouvrira devant la Faculté des sciences de Lille dans la première quinzaine de juillet.

Le registre d'inscription sera ouvert au secrétariat de la Faculté, [illegible] place Philippe Lebon, du 15 au 30 juin.

Les candidats produiront :

1. Une demande d'inscription sur timbre, écrite en entier de leur main avec le consentement du père ou du tuteur, en cas de minorité. Les deux signatures devront être légalisées.

2. Un diplôme de bachelier.

3. La justification des quatre inscriptions trimestrielles et de la participation aux travaux pratiques.

La consignation des droits d'examen (80 fr.) sera faite à la perception universitaire, 169 bis, rue de Paris, sur bulletin de versement délivré par le secrétaire de la Faculté.

La quittance devra être déposée ou envoyée au secrétariat de la Faculté pour le 1er juillet au plus tard.

Pour la lutte

26e liste

Un groupe de [illegible] à la Vigne, 1,00. — Quête faite par Vermeulin chez Théophile, rue de Wazemmes, 1,[illegible]. — Quête faite après un enterrement dans un groupe de métallurgistes, 12,00. — Hector, 0,40. — Gamain, 0,20. — Quête faite chez Fremaux après un convoi civil, 1,20. — Quête faite chez Caron, rue du Grand-Balcon, 0,70. — Quête faite chez Gros-Jean, 0,80. — Dhont, 1,00.

Quête faite par Mephold après une chanson chez Frédéric, rue des Postes, 0,60. — La barque à Caron [illegible]. — Un groupe d'employés [illegible] pour la réélection de [illegible]. — Produits des carnets à souche [illegible]. — Un vieil enfant [illegible]. — Les [illegible] de Moulins-Lille, satisfaits des élections du canton Sud se préparent pour l'élection du Sud-Ouest [illegible]. — Pour la victoire du citoyen Devernay quelques camarades d'atelier 1,50.

Après une assemblée de jeu de bouchon la société des Sans-Façons veulent payer une veste à M. Gronier-Darragon 2,00. — Les camarades de la rue de Thumesnil, satisfaits de la façon des vestes données aux adversaires du Parti ouvrier versent 1 fr. 25. — La société des Sans-Façons ne se contente pas de payer la veste à M. Darragon, elle veut en faire cadeau d'une autre à M. Gardes 0,16.

La société des Bons-Enfants en promenade place Arago pour galonner la veste à Gronier-Darragon, 2 fr. — Le nouveau comité de Canteleu 1 fr. — un ami à Bergot, un militant de la vieille 0,50 ; un garde de nuit 0,50 ; un chapeau rouge 0,60 ; quête faite chez Gros Jean 1 fr. ; après une chanson à la Maison du Peuple 1 fr. Total de la 26e liste 135 fr. 70. Total des listes précédentes 2872 fr. 96. Total général 3008 fr. 66.

Le délégué,
P. LAGRANGE.

Guérison ... Poudre & Cigarettes ... ASTHME ... L. BRUNEAU, Ph. de 1re cl., LILLE et toutes pharmacies.

POUR LA PROPAGANDE !

Collection de l'Almanach de la QUESTION SOCIALE

Années 1891-1892-1893-1894-1895 et 1896)

Cette collection est unique en son genre ; c'est une vraie bibliothèque socialiste contenant des études approfondies sur les données socialistes et des documents précieux de toutes sortes concernant les réformes réclamées par le prolétariat universel. Et quoique sous forme d'Almanach, les années parues jusqu'ici sont, à part leurs calendriers, des livres de toute actualité indispensables à consulter par tous les militants du socialisme ainsi que par ceux qui veulent savoir ce qu'est le socialisme.

Pour se rendre compte de l'importance de cet Almanach on n'a qu'à parcourir les noms des écrivains dont on trouvera des articles, des poésies ou des gravures dans la collection de l'Almanach :

L. Ackermann, Advielle, Jean Ajalbert, J. Allemane, M. Amanieux, Ansoele, Argyriadès, M. Barrès, Bebel, Berthelot, Bertrand, Léon Bienvenu, Boyer, J. Braut, J. Breton, H. Brissac, J. Brouez, P. Brousse, E. Carré, Mme Chéliga-Loevy, M. Charnay, Chauvière, A. Cipriani, Léon Cladel, J.-B. Clément, V. Considérant, F. Coppée, Dr Corre, Th. Curti, G. de la Salle, Dechet, A. Delvau, Lucien Descaves, Duc-Quercy, Dumay, H. Denis, Désiré Descamps, F. Engels, Fourrière, G. Flaubert, Fourier, Frejac, G. Geffroy, Gérault-Richard, A. Goullé, Louis de Grammont, J. Guesde.

Et Guy, Jacques Gueux, Hamon, P. Heusy, Clovis Hugues, Victor Hugo, J. Jaurès, J. Jouy, J. Jeannin, Jullien, Landrin, Paul Lafargue, A. Laurent, P. Lavroff, Liebknecht, A. Leroy, Leconte de Lisle, Dr Letourneau, M. Lima, Lissagaray, Maximilien Luce, B. Malon, Marianne, G. Moroteau, Gilbert Martin, A. A. Mercier, Louise Michel, Millet, Paule Mink, A. Millerand, O. Mirbeau, Morin, Museux, Nadar, Domela Nieuwenhuis, Odin, Ernest Pichio, Eugène Pottier, E. Potonié-Pierre, J. Pressigny, Quay-Cendre, Ch. Raymond, A. Renard, Georges Renard, J. Richepin, Rittinghausen, H. Rochefort, Rossignol, Aurélien Scholl, M. Sembat, Shaw, Shopenhauer, Souëtre, Ed. Thiaudière, A. Turot, H. Turot, Ed. Vaillant, E. Vandervelde, Charlotte Vauvelle, A. Veber, Émile Zola.

L'administration de la « Question Sociale » possédant un certain nombre de collections de l'Almanach de la « Question Sociale » (les six premières années 1891-92-93-94-95 et 1896), a décidé pour que ces volumes servent à la propagande de réduire leur prix de vente, c'est-à-dire de les donner pour 3 fr. au lieu de 9 fr. pris au dépôt général chez M. Boulinier, 19, boulevard St-Michel, Paris.

Pour les recevoir franco s'adresser à l'administration de la Question Sociale, 5, boulevard St-Michel, en ajoutant au prix de 3 fr. le montant du colis postal, c'est-à-dire pour la France 0 fr. 60 en gare et 0 fr. 85 à domicile, et pour l'étranger le montant d'un colis-postal du pays respectif à Paris. — Chacune de ces 6 premières années de l'Almanach est envoyée séparément franco contre un mandat de 1 fr. 25.

ÉTAT-CIVIL

Tourcoing. — Naissances du 9 juin 1896. — Hélène Vermeulen, ruelle Lepers. — David Dourey, rue du Brun Pain. — Julien Fonteyne, rue de Roncq. — Antoinette Adyna, rue du Grand. — Palmyre Catteau, rue de Cimbale. — Philomène Quey, rue des Cinq Voies.

Décès

Du 9. — Henri Beghin, 28 ans, tisserand, Hôpital Civil. — Venant Glorieux, 62 ans, marchand de lait, Hôpital Civil. — Jeanne Cousseau, 7 mois, rue des Trois Pierres.

BOURSE de LILLE

[illegible] JUIN

VALEURS	Cours du jour	Cours précédent	Du [illegible]
Aniche	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Anzin		44[illegible]	[illegible]
Bruay		[illegible]	[illegible]
Bully		[illegible]	[illegible]
Carvin		[illegible]	[illegible]
Courrières		[illegible]	
Douchy		[illegible]	[illegible]
Dourges	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lacarnelle	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	59 [illegible]	96[illegible]	[illegible]
Liévin		[illegible]	[illegible]
Meurchin			
Ostricourt		[illegible]	
Vicoigne		[illegible]	[illegible]

Le Gérant, C[illegible] [illegible]APY.

Lille. — Imprimerie de l'Égalité, [illegible]

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

TROISIÈME PARTIE

Montbars

Droite et souple comme un jonc, la taille de cette adorable créature avait tout à la fois quelque chose de chaste et de hardi, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui rappelait la Diane chasseresse. A la vue de de Morvan, la jeune fille, qui déjà s'élançait vers Barbe-Grise, s'arrêta dans son élan avec un mouvement de biche effarée, surmontant bientôt sa surprise ou son effroi, elle secoua sa jolie tête d'un air mutin et s'en fut embrasser le vieux boucanier.

— Bonsoir, père, lui dit-elle d'une voix dont les notes joyeuses, claires et cadencées ressemblaient à un ramage et égayaient le cœur ; je ne t'attendais pas à te voir revenir si tôt, n'est-ce pas !

— C'est vrai, ma jolie Jeanne! Que t'est-il donc arrivé ? Pourquoi Casque-en-Cuir ne t'accompagne-t-il pas ?

— Casque-en-Cuir a trouvé près d'ici une piste de sanglier... il ne faut pas l'attendre avant une heure !

La jeune fille jeta son chapeau loin d'elle, laissa flotter sa blonde chevelure, et courant vers Montbars :

— Te voici donc de retour, mon ami, lui dit-elle ; que je suis contente de te savoir parmi nous ! Figure-toi que nous avons rencontré ce matin, Casque-en-Cuir et moi, une « cinquantaine » de lanciers espagnols qui nous ont poursuivis jusqu'au milieu du jour ! J'espère que tu vas en tuer beaucoup d'Espagnols ! Si tu veux que je t'aime toujours, tu ne feras pas de prisonniers... Ces gens-là sont des traîtres et des méchants indignes de toute pitié ! Dis-moi, Montbars, est-ce que tu ne m'apportes pas quelque cadeau ? voilà bien une année que tu ne m'as rien donné.

La fille du boucanier s'arrêta un moment, puis, reprenant aussitôt la parole, sans laisser à de Montbars le temps de lui répondre :

— Dis-moi, Montbars, quel est donc ce jeune homme qui est assis à tes côtés et qui me regarde si fixement ?... Il me plaît beaucoup, ce jeune homme ; il a l'air bien [illegible] ?...

— Et celui-ci, continua Jeanne en désignant Alain, qui rougit aussitôt, sainte Vierge! qu'il est laid !

— Ces nouveaux venus, Jeanne, répondit [illegible] fille de Barbe-Grise, sont Bretons comme ton père et ta mère. Ils méritent tous les deux que tu les aimes, car tous les deux ils sont honnêtes et braves. Celui qui te plaît le mieux est mon neveu et se nomme le chevalier Louis ; l'autre est son « engagé ».

— Puisque tu es bon et beau, chevalier Louis, dit Jeanne, qui fut s'asseoir aux côtés du jeune homme, nous deviendrons amis, le veux-tu ?

— Mademoiselle, c'est beaucoup d'honneur pour moi, répondit de Morvan embarrassé au-delà de toute expression.

— Pourquoi m'appelles-tu mademoiselle et me dis-tu vous ? s'écria Jeanne, dont le délicieux visage refléta une teinte de tristesse. Je ne te plais donc pas, tu refuses donc d'être mon ami ?

— Louis, interrompit Montbars en riant, tu ne connais pas encore Jeanne. Cette enfant, que l'on nomme Fleur-des-Bois, est l'expression la plus complète de la nature ; elle ignore les hypocrisies de la civilisation : ce qu'elle pense, elle le dit ; ce que son cœur éprouve, elle le laisse voir. Tu ne dois pas t'enorgueillir des avances et des aveux qu'elle vient de te faire, car pour elle ces avances et ces aveux sont sans portée. Elle obéit à la sympathie que tu lui inspires, et elle ne rêve [illegible] pas autre chose.

Grâce à la liberté illimitée dont elle jouit, à la vie active qu'elle mène, au respect véritable et profond que tous les anciens boucaniers et les nouveaux flibustiers [illegible] Jeanne, tout en vivant au milieu d'un monde débauché et corrompu, a conservé une innocence et une pureté complètes. Vois comme elle me regarde d'un air étonné ; elle ne me comprend même pas !... Cependant, ce n'est certes point l'intelligence qui lui manque, loin de là ; son esprit est, dans sa simplicité, d'une finesse extrême, seulement son cœur n'a pas encore parlé : voilà tout.

— Montbars, tu causes toujours de choses ennuyeuses, dit Jeanne en accompagnant ces mots d'une moue charmante. Laisse-moi m'entretenir tout à mon aise avec ton neveu, et ne t'occupe pas de nous. J'ai beaucoup de choses à lui apprendre.

— Montbars m'assure que tu es bon, reprit l'originale créature en se retournant vers le jeune homme. Moi aussi, j'ai le cœur excellent, c'est à qui, dans l'île, recherchera mon amitié. Il y a bien des gens qui, si je leur parlais comme je te parle, seraient contents et m'offriraient tout ce qu'ils possèdent. Moi, vois-tu, je n'accepte jamais de cadeaux que de ceux qui me plaisent ! Si tu veux me donner un bijou, je le prendrai ! Ça me fera beaucoup de plaisir. N'as-tu rien rapporté de ta dernière croisière ?...

— Je ne suis arrivé que depuis peu de jours à Saint-Domingue, Jeanne, dit de Morvan flatté malgré lui de l'intérêt que lui témoignait la fille de Barbe-Grise, et captivé par sa gracieuse originalité ; je te promets, au retour de ma première course en mer, de te laisser choisir ce que tu voudras dans ma part de prise.

— Tu n'as pas encore combattu l'Espagnol ! s'écria Jeanne avec étonnement. Tu es brave pourtant, n'est-ce pas ? Oh ! oui, je suis sûre que tu es brave, ajouta-t-elle après avoir regardé pour la centième fois le jeune homme ; eh bien ! chevalier Louis, je veux t'accompagner dans ta première expédition.

— Je croyais, Jeanne, que les usages de la flibuste s'opposaient à ce que les femmes fussent reçues à bord des navires.

— Oui, c'est vrai, les femmes ! Mais moi, c'est tout différent ! je suis une boucanière ! Tu as l'air étonné... Crois-tu que je te trompe ? Tu n'es donc pas encore mon ami, que tu mets ainsi en doute ma sincérité ? Je ne mens jamais, sais-tu ? Demande plutôt à Montbars...

— Jeanne a le droit de parler ainsi, dit Montbars. Son admission à bord de nos navires est la seule exception qui existe. Il est non seulement permis à la fille de Barbe-Grise de se mêler à nous, mais les flibustiers attachent même une idée extraordinaire de superstition à son embarquement à bord d'un bâtiment en course : ils sont convaincus, et jusqu'à présent le hasard s'est plu à confirmer leur croyance, que sa présence porte bonheur à une entreprise. C'est à qui briguera son concours ; on lui accorde toujours religieusement une part de prise.

— Certainement, que je porte bonheur ! s'écria Jeanne, que l'explication de Montbars parut dépiter. Dame ! cela se conçoit. J'embarque toujours avec moi l'image de sainte Anne d'Auray que m'a laissée ma mère, et matin et soir je lui adresse ma prière. Pourquoi ne me donnerait-on pas ma part de prise ? Je la gagne bien loyalement.

— Vous priez ma bonne sainte Anne d'Auray, mademoiselle ? s'écria Alain en baissant les yeux pour éviter de rencontrer le regard de la jeune fille. Tenez, vous ne pouvez vous figurer comme ce que vous venez de me dire là m'a fait plaisir. Je conviens que je suis fort laid, mais la beauté, croyez-moi, ne signifie pas grand'chose. Tout laid que je suis, si vous avez jamais besoin d'un brave gars qui tape ferme et obéisse comme un chien, vous me trouverez, moi et mon penbas, à vos ordres... je vous promets que vous n'aurez pas à vous plaindre de nous !...

— Es-tu attaché à ton maître ?

— Si je suis attaché à mon maître ! mademoiselle, s'écria Alain avec force. Je voudrais bien voir qu'un homme osât m'adresser cette question... je le rouerais de coups !

— Alors, je t'aime ! Comment te nommes-tu ?

— Alain, sauf votre respect, et pour vous servir, mademoiselle.

— A présent que je te regarde avec plus d'attention, ta laideur me plaît, Alain, pourquoi ne me tutoies-tu pas ?

— Moi tutoyer une femme, mademoiselle ! s'écria le Bas-Breton d'un air moitié indigné, moitié confus, cela ne m'est jamais arrivé et, grâce à ma bonne sainte Anne d'Auray, ne m'arrivera jamais, je l'espère...

(A suivre.)